

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai les propos du cheik sous les yeux en ce moment et selon le texte W5, il n'a pas prononcé les paroles que lui attribue le député. Quant à savoir si cela va aggraver le déficit, la chose est possible si l'Arabie Saoudite décide de ne pas expédier de pétrole aux ports canadiens, par opposition à Portland.

M. Lawrence: Le ministre pourrait-il nous dire si la raffinerie de M. Shaheen à Come-by-Chance est incluse dans cette liste d'endroits subissant une réduction des arrivages ou si elle reçoit du pétrole arabe?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, elle a reçu un chargement, mais du Koweït.

LES VUES DES PAYS ARABES EN MATIÈRE DE LIVRAISONS À LA RAFFINERIE DE COME-BY-CHANCE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Comme la raffinerie de Come-by-Chance comptait, dans une très large mesure, sur le pétrole du Moyen-Orient et sur celui du Nigéria, et que ce pétrole était destiné à être raffiné et réexpédié aux États-Unis, les pays du Moyen-Orient ont-ils signifié au gouvernement qu'ils n'expédieraient pas de pétrole à cette raffinerie à moins qu'il ne soit destiné exclusivement à l'usage des Canadiens?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, ils n'ont rien précisé de ce genre dans le cas de la raffinerie de Come-by-Chance, bien qu'on puisse déduire de ce qui a été dit, que si du pétrole des pays arabes était détourné de sources canadiennes, vers des États assujettis à l'embargo, le producteur de pétrole brut pourrait alors cesser ses expéditions.

M. Douglas: Comme le ministre a eu des entretiens avec M. Shaheen, lui a-t-il signifié qu'il n'obtiendrait pas de pétrole s'il devait le réacheminer vers les États-Unis? Est-ce la raison pour laquelle M. Shaheen a décidé de fournir 100,000 barils par jour aux Canadiens?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, M. Shaheen m'a semblé très bien comprendre cette difficulté.

L'OPPORTUNITÉ D'UN ENGAGEMENT DU CANADA ENVERS L'ARABIE SAOUDITE PORTANT SUR L'ABSTENTION DE LIVRAISONS DE PÉTROLE AUX É.-U.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si le seul obstacle à l'expédition vers le Canada de pétrole provenant de l'Arabie Saoudite est l'assurance de la part du gouvernement canadien qu'aucun des produits dérivés de ce pétrole brut ne sera acheminé vers les États-Unis, directement ou indirectement, le gouvernement canadien est-il prêt à donner cette assurance?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que nous aimerions trancher la question une fois pour toutes avec le gouvernement de l'Arabie Saoudite. Comme nous l'avons déjà indiqué par le passé, nous ne sommes pas prêts à nous laisser imposer ce genre de pressions, tout particulièrement quand il s'agit d'un de nos bons clients.

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de High Park-Humber Valley désire poser une question supplémentaire. Je lui céderai la parole et, ensuite, au député de Winnipeg-Nord-Centre.

LE MOTIF DE LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE JEUDI DERNIER

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré le vendredi 7 décembre que le mécanisme d'établissement des prix, les subventions aux consommateurs et une mesure législative sur l'établissement des prix feraient l'objet de pourparlers à la conférence des premiers ministres en janvier, le premier ministre voudrait-il nous dire pourquoi, tout à coup, jeudi dernier, il a jugé bon d'intervenir dans le débat sur le bill concernant la création d'un office de répartition pour faire une déclaration au sujet de la prétendue politique énergétique du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble qu'il s'agit là d'une discussion et d'un débat plutôt que d'une question.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Selon le hansard du 7 décembre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a évité au moins neuf fois de répondre aux questions sur l'énergie en se contentant de dire qu'elles feraient l'objet de pourparlers à la conférence des premiers ministres en janvier. Le premier ministre pourrait-il nous dire s'il a fait cette déclaration jeudi dernier parce qu'il n'était pas d'accord avec son ministre ou bien seulement pour apaiser le NPD?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au représentant de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants, mais comme il vient de sortir, peut-être pourra-t-on m'accorder la parole lorsqu'il reviendra.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LA GARANTIE PAR LE GOUVERNEMENT DES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES—ON DEMANDE QUE LE MAXIMUM DES PRÊTS SOIT AUGMENTÉ

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances, mais étant donné son absence, je me permettrai de la poser au très honorable premier ministre.

Dirait-il où en sont rendues les démarches au sujet des prêts consentis par les banques à charte, et destinés à venir en aide à la petite entreprise? En l'occurrence, le prêt de \$25,000 sera-t-il majoré, afin de permettre aux entreprises de bénéficier davantage de cette loi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je me ferai un plaisir de transmettre la question au ministre des Finances, et celui-ci voudra sans doute faire rapport, pour autant qu'il le pourra, à l'honorable député, à une prochaine occasion.